



Armée du salut: subventions dégelées

Le conseiller d'Etat **François Longchamp** a décidé de lever, avec effet immédiat, le blocage des subventions cantonales à trois des quatre foyers de l'Armée du salut. Le canton n'a été qu'en partie convaincu par les explications de l'organisation humanitaire. Des doutes subsistent sur les finances du centre pour femmes en détresse au «Cœur des Grottes». La subvention de 250 000 francs reste bloquée.